



CONFÉDÉRATION SUISSE
INSTITUT FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(11) **CH** **719 228 A2**

(51) Int. Cl.: **A43B** 5/04 (2006.01)
A63C 5/07 (2006.01)

Demande de brevet pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

(12) **DEMANDE DE BREVET**

(21) Numéro de la demande: 070689/2021

(71) Requérant:
Claude Donzé, Av. de la Gare 50
3977 Granges VS (CH)

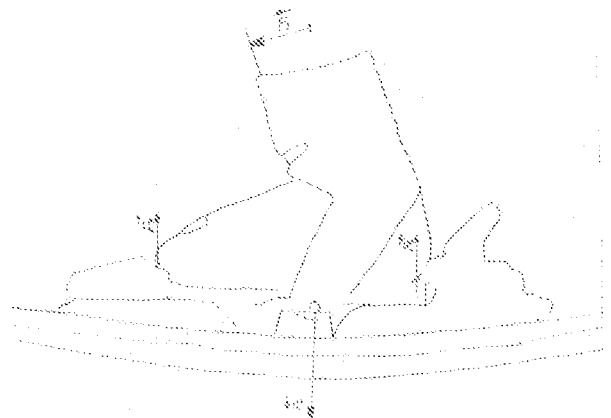
(22) Date de dépôt: 09.12.2021

(43) Demande publiée: 15.06.2023

(72) Inventeur(s):
L'inventeur a renoncé à la mention

(54) **Chaussure de ski.**

(57) Chaussure de ski composée de deux bras latéraux permettant de transmettre la force du tibia directement sur le ski entre la talonnière et la butée de la fixation.



Description

Abrégé:

[0001] Chaussure de ski incluant un système permettant au ski de se mettre sous tension avec la force du tibia.

Domaine technique:

[0002] Ski alpin

Exposé de l'invention:

[0003] Système permettant d'avoir un troisième point d'appuis sur le ski entre la talonnière et la butée, lors d'une pression avec le tibia sur le collier la force se transmet à travers les bras latéraux sur la calle fixé sur le ski, ce qui engendre une pression sur la calle et une traction sur la talonnière et la butée avant du ski, mettant le ski en tension et en le cambrant. (1)

Liste des dessins:

[0004]

Dessin (1)

Dessin décrivant les forces en jeu lors de l'appui du tibia sur l'avant du collier de la chaussure.

Dessin (2)

1. Collier avec deux bras, de chaque côté de la chaussure, descendant jusqu'au sol (point zéro) et dont les extrémités se trouvent en dessous du niveau de la voute de la chaussure (1).
2. Une traverse d'appui qui se positionne entre les deux bras sous la voute de la chaussure. (2)
3. Une calle d'appui fixée sur le ski entre la talonnière et la butée de la fixation. (3)

Réalisation de l'invention:

[0005] Elle est représentée par le dessin (2)

1. Collier construit avec les procédés classiques, en divers matériaux plastiques ou matériaux composites tel que fibre de carbone, en une ou plusieurs pièces.
2. Traverse permettant de transmettre la force des deux bras du collier à la butée du ski, en divers matériaux, métaux, plastique.
3. Calle sur le ski entre la talonnière et la butée de la fixation, en différentes matières, métal, plastique etc.

[0006] Les avantages de l'invention:

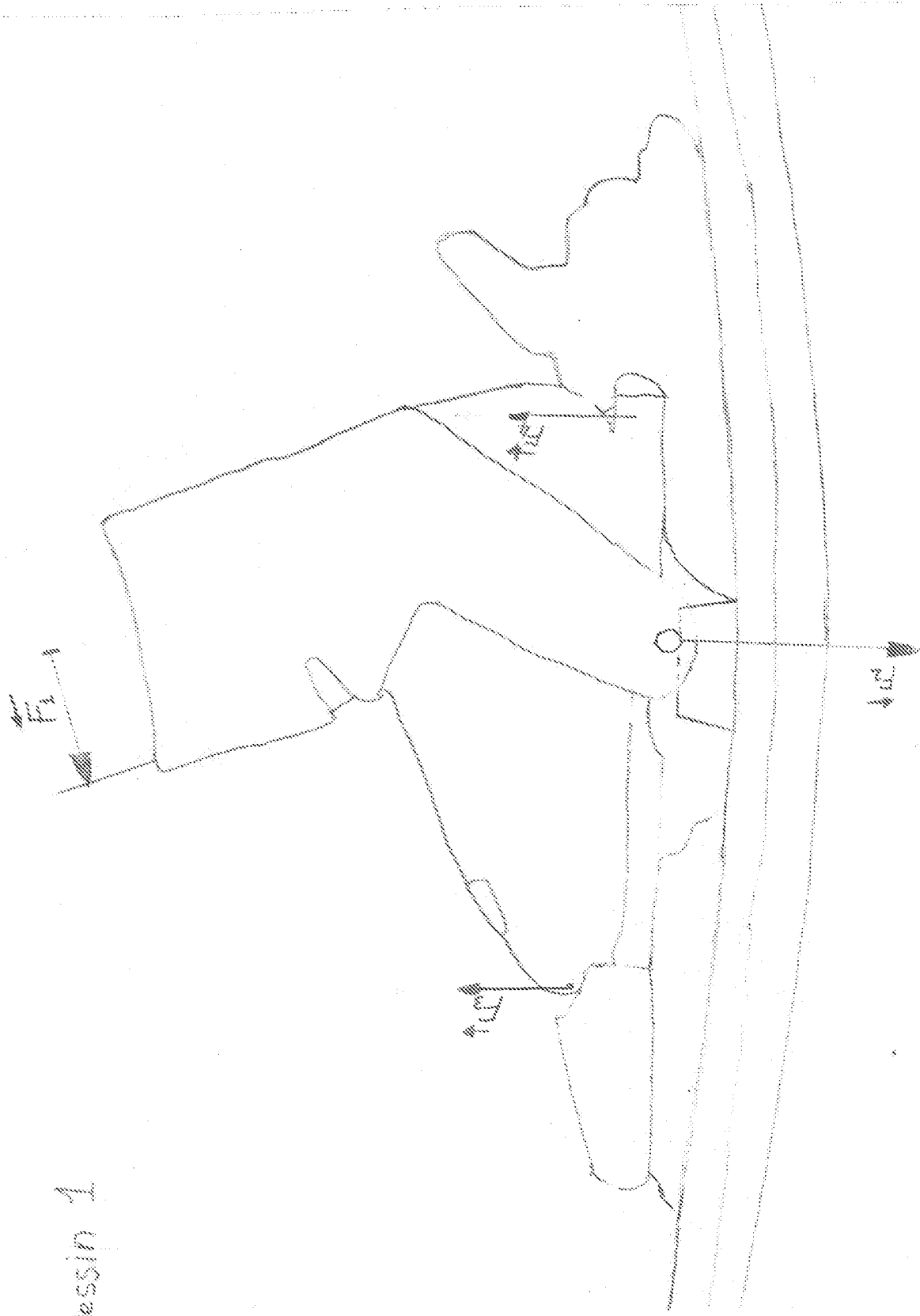
1. Action directe, par la force du tibia, sur la géométrie du ski
2. Rigidification de la chaussure en flexion sans créer de pression sur la partie supérieure du pied (pincement).
3. Rigidification de la chaussure latéralement.
4. Transmission rapide et directe de la force du tibia sur le ski.
5. Augmentation de la précision de pilotage du ski.
6. Possibilité de supprimer l'articulation au niveau de la cheville de la chaussure.

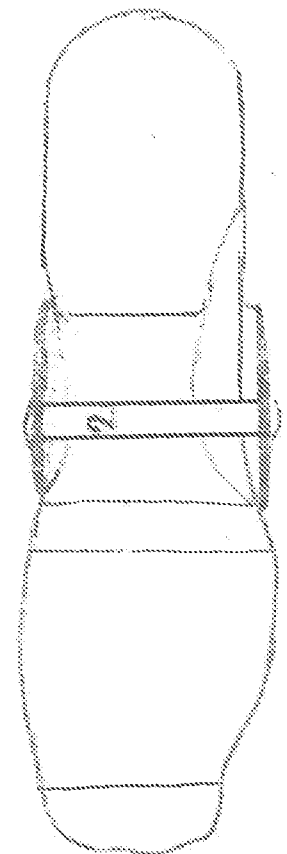
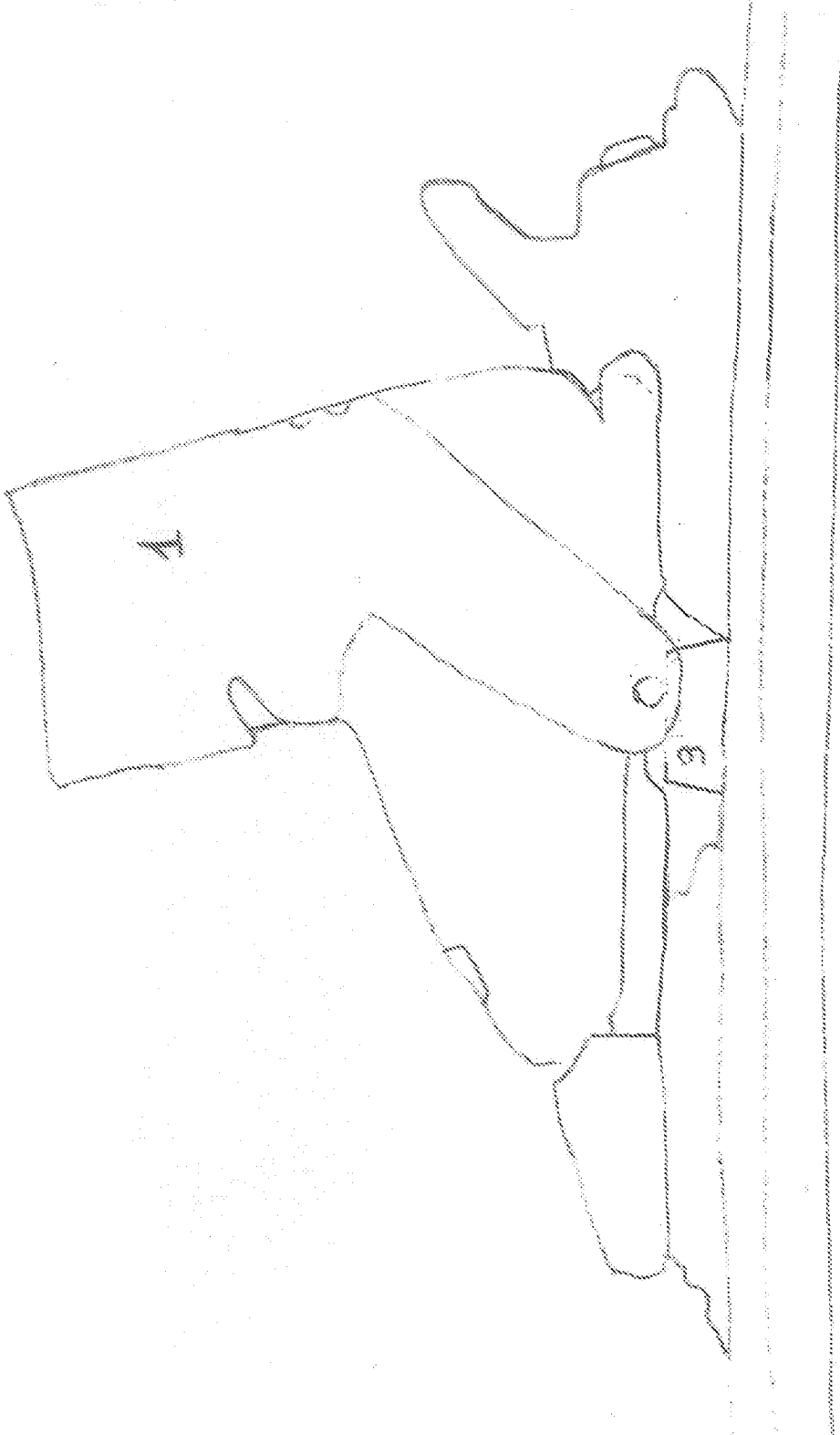
Revendications

1. Chaussure de ski composée de deux bras latéraux permettant de transmettre la force du tibia directement sur le ski entre la talonnière et la butée de la fixation.
2. Chaussure selon la revendication 1, caractérisée en ce que le collier soit en plusieurs parties
3. Chaussure selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'articulation de la cheville entre le socle et le collier de la chaussure soit supprimée ou maintenue.

CH 719 228 A2

4. Chaussure selon la revendication 1, caractérisé en ce que les deux bras latéraux soient légèrement courbe permettant un travail de flexion.
5. Chaussure selon la revendication 1, caractérisé en ce que les deux bras latéraux soient amovible, permettant plusieurs rigidités en changeant de bras.
6. Chaussure selon la revendication 1, caractérisé en ce que la calle puisse être réglable en hauteur.





Dessin 2